

Copie

Ordre des Avocats
à la Cour d'Appel
de Paris

Paris, le 28 octobre 1915

mon cher Charles,

Comme vous me l'avez demandé
je vous adresse ci-joint et afui
d'être communiquée à l'un de ces
messieurs du barreau qui habite
votre maison et qui connaîtait
Pierre, la partie de la lettre qu'il
m'avait confiée concernant son
desir exprimé par lui et relatif
au barreau :

"A mon Pere, à ma petite Soeur, à
mes deux frères :

"Pour tout que j'ai chéri tendrement
puisque à la dernière minute vous
exaucerez, je veux leur dire, ces quelques
derniers désirs de mon cœur, les
vœux suprêmes d'un soldat que la
marie n'effraie pas, et qui serait
fier de donner son sang pour son
pays, pour la victoire.

"- Je désire que mon corps, ou ce

" qui en restera, demeure enterré
" dans la zone des armées, là où ou
" l'on aura donné la première sépulture
" jusqu'au jour où nos Ardennes
" seront définitivement libérées du
" joug allemand. »

" Alors vous me transporterez au
" bon vieux cimetière de là-bas, au
" caveau de famille pour que je
" dorme en paix près de maman,
" près de grand-père.

" Si j'avais vécu c'est au front
" que je serais retourné après la guerre
" pour m'y priser une carrière.

" Aussi, tout humble que soit le
" rang que j'ai tenu jusqu'ici au
" Palais, j'aimerais que mon nom
" figure à côté de ceux des braves
" camarades, sur la liste de ceux
" tués à l'ennemi. »

" Maintenant, mon bon papa,
" ma petite sœur chérie, mes frères
" bien aimés adieu ! Adieu aussi
" ma vieille grand'mère, mes oncles
" et tantes, cousins et cousines,
" mes belles-sœurs ; adieu petite frénette
" et gros Titi !

" Vous pouvez être certains que je
" suis parti sans haine et sans
" rancune heureux si tous me
" pardonnent mes erreurs et mes
" fautes ! Surtout pas trop de larmes,
" et ne parlez le deuil que jusqu'au
" jour où nous serons vainqueurs.

" Adieu ! je suis mort en bon
" Français.

" Je suis reparti retrouver ma
" maman.

Pierre Colle

Croyez, mon cher Charles, à
mes sentiments bien affectueux

Ligne A. Colle